

les Intendants des Finances y seront appellez, lors qu'il en sera besoin ; mais le Prince de Conti paroît mécontent d'être éloigné des affaires, & de n'avoir pas été appelé à ce Conseil. Le Cardinal du Bois a été fait Surintendant du Commerce, & Mr. Pelletier des Forts, l'un des Membres du Conseil des Finances. On parle de supprimer le Conseil de Conscience, & que l'Abbé Fleuri aura l'administration des affaires Ecclésiastiques. Le Roi a assigné une pension annuelle de 50000. liv. à Mademoiselle de Clermont, Sœur du Duc de Bourbon ; & on a eu avis que le 14. Mademoiselle de Beaujolois arriva heureusement à *Madrid*. Le Comte de Morville est revenu de *Cambrai*, d'où il a été mandé.

X. Les Commissaires qui ont ci-devant eu la direction des affaires de la Compagnie des *Indes*, ont été congédiés, & elles seront désormais administrées par plusieurs Negocians expérimentez. Ceux de *St. Malo*, qui sont du nombre se proposent de les remettre bientôt en état, & de faire dans peu une répartition, qui ne sera néanmoins que de 100. livres par Action. L'Hôtel de *Pompe*, acheté des Effets de Madame de Chaumont, va être occupé par les Directeurs de cette Compagnie, qui auront aussi une Maison à *Versailles*. Cependant les Actions restent toujours à 1400. livres, & les Billets de Liquidation à 20. en argent. On est très-content d'un nouveau projet que les Freres Paris ont présenté ; ils offrent aussi de faire voir que les deniers de la Caisse des Guerres ont été dissipés & mal régis, & la Cour leur a donné neuf Commissaires pour approfondir cette affaire ; sçavoir, le Marechal de Villars, Mrs. d'Asfeld, de Ravignan, & d'Aubigné, Lieutenans Generaux, Mrs. Pelletier des Forts, & Ma-

*Financi*